



Janvier 2021

APPEL DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Répertoire canadien des psychologues offrant des services de santé (RCPOSS) sollicite des mises en candidature relativement à trois sièges de psychologue inscrit au conseil d'administration.

Contexte

La gouvernance du Répertoire canadien des psychologues offrant des services de santé (RCPOSS) s'inspire d'un modèle axé sur l'« excellence ». Ce modèle a l'avantage de reposer sur un conseil d'administration (CA) plus petit, fonctionnant de façon stratégique, dont les membres sont choisis pour faciliter la formulation et l'exécution de priorités stratégiques. Les psychologues inscrits peuvent être proposés au CA sans d'abord être des candidats d'une association ou d'un organisme de réglementation provincial ou territorial. Une disposition prévoit aussi la présence de membres du grand public au sein du conseil.

Les éventuels proposant et candidats trouveront utile l'information suivante :

1. Un conseil d'administration (CA) investi d'un vaste pouvoir qui est en bout de piste responsable devant les membres dans le cadre de l'assemblée générale annuelle (AGA). Le CA est formé de cinq psychologues inscrits et de deux représentants du public, en plus d'un représentant du National Register of Health Service Psychologists. Les officiers sont le président, le vice-président et le secrétaire-trésorier. Le poste de secrétaire-trésorier peut être occupé par un représentant du public. Les autres officiers doivent être des psychologues inscrits. Les officiers doivent être élus chaque année par et parmi les membres du CA.
2. Les membres ordinaires doivent être convoqués à une assemblée générale annuelle (AGA). Au moment de l'AGA, ceux qui sont présents comblent les postes vacants du CA à partir des listes de candidats finales.
3. Les membres actuels du CA et leurs mandats respectifs sont :
 - Dr Paul Greenman, psychologue inscrit (2020-2023)
 - Dre Jenny Keller, psychologue inscrite (2018-2021)
 - M. Mark Lawrence, représentant du public (2019-2022)
 - Ms. Susan Nicholson, représentante du public (2020-2023)

Dr Richard Parker, psychologue inscrit (2018-2021)

Dr David Pilon, psychologue inscrit (2019-2022)

Mission et objectifs

Au moment de proposer des candidats, il sera important de garder à l'esprit que le RCPOSS est une corporation sans but lucratif qui 1) regroupe des psychologues offrant des services de santé qui satisfont à certaines exigences en matière d'études, de formation et d'expérience; 2) publie, distribue et diffuse un répertoire des psychologues offrant des services de santé destiné à faciliter le travail des organisations du secteur de la santé, les tiers payeurs et le grand public; 3) fait la promotion d'accès du grand public aux psychologues compétents offrant des services de santé; 4) réalise de façon périodique des études de recherche; 5) élabore et offre des programmes de perfectionnement professionnel; 6) entretient des relations fructueuses avec les organisations provinciales, territoriales, nationales et internationales de psychologie, dans le but de favoriser la réalisation d'objectifs communs.

Critères relatifs aux élections qui auront lieu à l'AGA de 2021 pour les postes vacants du CA

On sollicite des mises en candidature en vue de combler trois postes au CA. Chaque poste est associé à des critères qui lui sont propres.

1. Poste de psychologue inscrit chevronné (un siège)

- vaste expérience de la gouvernance d'organisations de psychologie nationales
- aptitude à contribuer activement à la réalisation des priorités stratégiques du RCPOSS
- au moins 10 ans d'expérience de prestation active de services de santé en psychologie auprès du grand public
- expérience de consultation au bénéfice d'entités du secteur privé ou public ou d'autres intervenants du secteur de la santé
- savoir-faire avéré en termes d'appui et de promotion des services de santé en psychologie

2. Poste de psychologue inscrit à tous les niveaux d'expérience, y compris celui du psychologue en début de carrière (deux sièges)

- aptitude à contribuer activement à la réalisation des priorités stratégiques du RCPOSS;
- volonté manifeste de contribuer à l'innovation dans les soins de santé et/ou aux nouveaux domaines d'exercice;
- prestation active de services de santé en psychologie auprès du grand public;
- participation aux organisations provinciales, territoriales ou nationales.

Mises en candidature

1. Nous acceptons les candidatures libres. Les candidats peuvent aussi être proposés par un ou plusieurs psychologues inscrits, membres ou organismes du secteur privé ou public.

2. Chaque mise en candidature doit être accompagnée d'un CV, d'une déclaration du candidat potentiel dans laquelle il accepte d'être mis en candidature et de servir au sein du CA s'il est élu ainsi que d'une lettre dans laquelle il est expliqué comment le candidat satisfait aux critères associés au poste concerné. Lorsque des candidats sont proposés par d'autres personnes, il est préférable que chaque candidat potentiel présente sa propre déclaration d'intérêt.

3. La date limite de mise en candidature et de réception de tous les documents à l'appui requis est le **15 mars 2021**.

4. On privilégie l'acheminement électronique des mises en candidature. On peut les envoyer à l'adresse info@crhsp.ca, en tapant les mots « Mise en candidature » sur la ligne de mention objet.

Quant à la déclaration signée dans laquelle le candidat potentiel accepte d'être proposé et de siéger au CA s'il est élu, nous acceptons les signatures électroniques incorporées au texte ou à un courriel du candidat potentiel envoyé à partir de son adresse électronique.

Les personnes qui veulent présenter un dossier sous forme de copie papier doivent le poster à :

Mises en candidature
Répertoire canadien des psychologues offrant des services de santé
72, boul. Saint-Raymond
Gatineau (Québec) J8Y 1S2
ou par télécopieur, au (819) 771-1444

Examen des dossiers de candidature, établissement des listes de candidats et élections 2021

1. Les règlements prévoient la formation d'un comité des candidatures. Ce comité réalisera un premier examen de tous les dossiers de candidature et remettra son rapport au CA. Tous les membres du CA recevront de l'information sur toutes les mises en candidature et dresseront une liste de candidats pour chacun des postes.

2. Comme prévu aux termes des règlements, les listes de candidats proposées par le CA seront envoyées à tous les membres ordinaires. On s'attend à ce que cet envoi soit effectué à la fin du mois de mars 2021. Cinq membres ordinaires peuvent ensuite proposer d'autres candidats jusqu'au plus tard le 15 avril. Toutes les mises en candidature supplémentaires seront alors intégrées aux listes de candidats finales qui serviront à mener les élections à l'AGA 2021 (sous réserve que les candidats soient des psychologues inscrits pour les postes de psychologue inscrit et ne soient ni psychologue ni étudiant en psychologie pour le poste de représentant du public). On exhorte les membres à effectuer leurs mises en candidature avant l'échéance du 15 mars pour l'appel de candidatures initial. Le représentant du National Register au sein du Conseil est nommé selon une procédure distincte.

3. Tous les candidats, inscrits sur une liste de candidats, doivent remettre une déclaration écrite de 350 mots, dans laquelle ils expliquent ce qui les incite à vouloir siéger au CA et décrivent leur

expérience et expertise pertinentes. Ces déclarations seront jointes aux listes de candidats qui seront envoyées aux membres avant la tenue de l'AGA.

Parce que nous savons que les candidats ne pourront sans doute pas être tous présents à l'AGA, le CA provisoire a établi une règle, sous réserve de sa ratification par les membres de l'AGA, selon laquelle aucun discours ne sera prononcé par un candidat ou en son nom au moment des élections.

4. La législation fédérale en vertu de laquelle le RCPOSS a obtenu ses lettres patentes et est régi en tant qu'organisme à but non lucratif stipule que les membres du CA y compris le représentant du National Register doivent être élus par les membres du RCPOSS. Les élections 2021 auront donc lieu dans le cadre de l'AGA 2021.

Vous trouverez les mêmes renseignements dans le site Web du RCPOSS (www.crhsp.ca).

Autorisé par le conseil d'administration

La présidente,

Jenny R. Keller, Ph.D., R.D. Psych.